

## Communiqué de presse

Le 18 mars 2020

# LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE MOBILISÉ DANS LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS

La solidarité au cœur de l'action départementale

Suite à l'entrée dans le stade 3 de la pandémie de Covid-19, le Département des Hauts-de-Seine a mis en place son Plan de continuité des activités (PCA), avec pour objectifs d'assurer le fonctionnement des services publics essentiels en situation de crise sanitaire, et de protéger au maximum les usagers et les agents. L'exercice des missions de solidarités en direction des publics fragiles sont maintenues.

**Neuf services de solidarités territoriales (SST) sont ouverts de 8h30 à 13h sur l'ensemble du département pour accueillir le public le plus fragile.** Les agents y exercent les missions de solidarités et actes essentiels et impératives :

- > **les aides financières et secours alimentaires d'urgence,**
- > **les accueils d'urgence ou les situations liées à une crise au sein de la cellule familiale,**
- > **les interventions d'urgence** en protection de l'enfance, notamment les informations préoccupantes,
- > **les actes liés aux sorties de maternité** permettant de prévenir les situations de danger pour éviter l'orientation à l'hôpital.

**Sur ces services, sept sites assurent des consultations de Protection maternelle et infantile (PMI) ouvertes pour le suivi médical.** Ils assurent **les rendez-vous de PMI prioritaires** : suivis de grossesse et toutes situations complexes au regard de l'expertise médicale, sorties de maternité, les primo-vaccinations pour les enfants âgés de 2 et 4 mois.

Les adresses des PMI et SST ouverts sont disponibles sur [www.hauts-de-seine.fr/coronavirus](http://www.hauts-de-seine.fr/coronavirus).

**La Maison Départementale des personnes handicapées (MDPH) assure :**

- > **un accueil téléphonique renforcé au 01 41 91 92 50,**
- > **un suivi des demandes** via le formulaire de contact,
- > **un circuit de traitement court** pour accompagner le retour à domicile de personnes jusque-là accueillies en établissement médico-social ou hospitalisées,
- > **l'adaptation des modalités de fonctionnement des commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)** pour permettre les décisions d'urgence.

**Maintien des conditions d'accueil et d'hébergement :**

- > **le service d'évaluation des mineurs non accompagnés (MNA) reste ouvert,**
- > **les collégiens en internat** confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance **sont pris en charge,** selon les situations, **par des assistants familiaux,**
- > **l'accueil et l'hébergement est maintenu** à la Pouponnière Paul Manchon, au Centre Maternel Les Marronniers et à la Cité de l'Enfance, établissements qui relèvent de la fonction publique hospitalière, ainsi que chez les assistants familiaux.

**Le versement des aides financières est maintenu et la continuité des prestations individuelles de solidarité assurée.** L'examen des premières demandes et le renouvellement des droits financiers continuent d'être assurés. **Les nouvelles demandes d'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)** pour l'accompagnement des personnes âgées dans leur retour à domicile **sont débloquées en urgence**, permettant ainsi de libérer des lits en milieu hospitalier.

**Un numéro vert interdépartemental est mis en place depuis hier pour soutenir les Services d'aide et d'accompagnement à domicile des Hauts-de-Seine et des Yvelines : 0805 38 39 49.** Ce numéro à destination des 430 entreprises de SAAD que comptent les deux départements permet aux professionnels d'échanger sur différentes thématiques : consignes et conduites à tenir, organisation RH, plan de continuité de l'activité, situations individuelles... En complément, tous recevront un kit évolutif d'information sur les consignes de sécurité et d'hygiène, la réglementation, la conduite à tenir...

**Afin de soutenir l'effort de solidarité nationale et pour faciliter la mobilisation des professionnels de santé des Hauts-de-Seine leurs enfants peuvent être accueillis dans certains collèges du département, au sein desquels la restauration est assurée. Les places libres chez les assistantes maternelles du territoire leur seront proposées en priorité** (environ 100 places).

**Contact presse**

**Amélie CHABUET**

tél. : 01 47 29 35 78

mob : 06 60 06 28 89

courriel : [achabuet@hauts-de-seine.fr](mailto:achabuet@hauts-de-seine.fr)

[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)